



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Bulletin No.3

CONSULTATION PUBLIQUE DANS LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE GESTION POUR LE PARC HISTORIQUE NATIONAL DE GRAND-PRÉ JANVIER, 1984

- Décisions et actions
- Résumé des commentaires publics



Mars, 1984

CONSULTATION PUBLIQUE
DANS LA PRÉPARATION D'UN
PLAN DE GESTION POUR LE
PARC HISTORIQUE NATIONAL DE GRAND-PRÉ

Parcs Canada distribua, au début de janvier, 1984, comme étape dans la préparation d'un plan de gestion pour le parc historique national de Grand-Pré, le bulletin No. 2 décrivant le concept proposé pour le parc et demanda au public ses commentaires. Quatre journées d'accueil séparées furent tenues en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick à la fin de janvier, 1984, afin de discuter des propositions avec le public.

L'objet de ce bulletin No. 3 est de:

- A) Donner un compte rendu des décisions et actions que Parcs Canada put prendre immédiatement en réponse aux commentaires publics.
- B) Fournir un résumé des commentaires publics sur le concept proposé tel que présenté dans le bulletin No. 2.
- C) Fournir un résumé des commentaires publics sur les autres questions relatives à l'opération du parc.

A) DÉCISIONS ET ACTIONS

1. *Tous les commentaires publics sur le concept proposé présenté dans le bulletin No. 2 seront étudiés attentivement et, lorsque possible, incorporés dans le plan de gestion final à être recommandé pour l'approbation du Ministre.*
2. *Il pourrait y avoir un besoin pour d'autre consultation publique si des changements significatifs au concept proposé sont recommandés par l'équipe de planification par suite des commentaires publics.*

3. Parcs Canada complètera le plan de gestion aussitôt que possible et demandera ensuite l'approbation du Ministre afin de commencer une planification plus détaillée. Des fonds seront ensuite demandés pour la réalisation du plan via le Comité du Cabinet sur le Développement Social.
4. La recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, citée dans le bulletin No. 2, concernant la commémoration additionnelle des Planters de la Nouvelle-Angleterre ailleurs dans la région de Grand-Pré, sera suivie. Une étude de sélection d'un lieu a été entamée et la consultation publique sera entreprise bientôt dans la région du parc incluant les communautés telles que Hortonville, Grand-Pré, Wolfville, Port Williams, Starr's Point et Kentville. Cette consultation se déroulera durant les mois de mars, avril et mai, 1984.
5. Parcs Canada remplira le contrat signé avec la Société Nationale l'Assomption en 1956 lorsque l'église commémorative et la propriété furent achetées pour fins de parc historique national. Afin d'aider à réaliser ceci, les actions/décisions suivantes sont soulignées:
 - le plan de gestion du parc reflètera les thèmes et objectifs approuvés reliés à l'histoire acadienne tel que présenté dans le bulletin No. 2;
 - tous les guides du parc seront bilingues d'ici la saison touristique 1985, et tous les visiteurs continueront d'être servis dans la langue officielle de leur choix;
 - la clause (2) du contrat de 1956, reconnaissant la raison d'être du parc, sera affichée publiquement au parc historique national de Grand-Pré;
 - des changements temporaires aux objets exposés à l'intérieur de l'église commémorative sont présentement à l'étude, en accord avec l'aménagement futur du parc historique national de Grand-Pré et avec les plans pour la commémoration des Planters de la Nouvelle-Angleterre ailleurs dans la région du parc.

6. Des mesures sont en train d'être prises afin d'assurer la qualité du service d'interprétation des guides au parc historique national de Grand-Pré y compris une période d'entraînement et d'orientation accrue en coopération avec des spécialistes acadiens de l'extérieur.
7. Des groupes acadiens ont exprimé un désir de devenir impliqués de façon plus directe dans le parc par l'entremise d'une association coopérante. Le directeur régional de Parcs Canada a invité la Fédération Acadienne de la Nouvelle-Écosse à se réunir avec lui afin de poursuivre cette suggestion et sa relation avec le comptoir de vente et des événements spéciaux au parc.
8. Tel que mentionné dans le concept proposé, le magasin de souvenirs deviendra un comptoir de vente interprétatif servant et supportant les thèmes et objectifs du parc. Le présent accord de concession expire en octobre, 1984. Une soumission choisie pour l'opération du comptoir de vente en 1985 et dans les années suivantes, qu'elle origine du secteur privé ou d'un groupe à but non lucratif, doit démontrer l'intention et la capacité à supporter les thèmes et les objectifs du parc reliés à l'histoire acadienne du parc.
9. Pour la saison 1984, des mesures sont en train d'être prises dans le contexte du présent accord de concession, afin de rendre les articles vendus dans le magasin de souvenirs plus reliés à la raison d'être et au caractère du parc.
10. Plusieurs groupes acadiens proposèrent qu'il y ait un comité consultatif pour les parcs et lieux historiques nationaux reliés aux thèmes acadiens. Cette proposition a été acceptée en principe et des termes de référence préliminaires sont en train d'être préparés pour discussion avec des groupes et individus intéressés à travers les provinces maritimes.

B) COMMENTAIRES SUR LE CONCEPT PROPOSÉ POUR
LE PARC HISTORIQUE NATIONAL DE GRAND-PRÉ:

Cette section renferme un résumé des commentaires reçus du public par suite de la distribution du bulletin à des individus et des organisations à travers le pays et de la participation aux journées d'accueil.

1. Les thèmes et objectifs

- Les thèmes révisés tels que présentés furent appuyés; les commentaires indiquèrent que les gens étaient heureux de voir la révision et que plusieurs la voyaient comme une mesure correctrice normale qui établirait à nouveau la raison d'être initiale du parc.
- De nombreux commentaires exprimèrent un désappointement par le manque d'évidence concrète pour démontrer les thèmes et objectifs révisés, en particulier à l'intérieur de l'église commémorative. Les commentaires montrèrent que le public s'attendait à des résultats immédiats dans le parc à la suite des premières discussions publiques qui furent tenues en mars 1982.
- Un groupe d'Acadiens de Moncton suggérèrent d'utiliser "Grand Dérangement" au lieu d'"Expulsion" pour référer à l'histoire complète de la déportation des Acadiens des Maritimes de 1755 à 1763.
- Plusieurs commentaires des communautés locale et acadienne indiquèrent un intérêt à voir la culture acadienne contemporaine représentée dans le parc.

2. L'étude de sélection d'un lieu pour la commémoration des
Pré-Loyalistes (Planters)

- De nombreuses personnes dont les racines étaient liées aux Planters indiquèrent qu'elles étaient en faveur d'une étude pour trouver un lieu convenable dans la région du parc pour commémorer les Planters en plus de la plaque à Horton Landing. Ces gens voulaient que les objets exposés, quand ils auront été enlevés de l'église commémorative, soient montrés dans un cadre convenable.

- Les commentaires des résidents des environs de Grand-Pré suggérèrent fortement d'utiliser le mot "Planters" au lieu de "Pré-Loyalistes" pour référer aux fermiers de la Nouvelle-Angleterre qui repeuplèrent les marécages acadiens.
- Des suggestions spécifiques à savoir où cette commémoration pourrait avoir lieu furent aussi reçues telles que le musée patrimonial du vieux palais de justice de Kings et les casernes Planter à Starr's Point.
- Les commentaires des membres de la communauté acadienne indiquèrent qu'ils appuyaient tout emplacement approprié à l'extérieur du parc.

3. Le concept proposé

- Les commentaires exprimés à toutes les journées d'accueil et dans les différents mémoires donnèrent un vif appui au concept en général. De nombreux compliments à l'effet du "travail bien fait" furent aussi transmis à l'équipe de planification.
- Les commentaires d'un groupe d'Acadiens de la région de Moncton recommandèrent un différent circuit pédestre et des changements au contenu et à l'ordre des expositions en comparaison des propositions que l'équipe de planification présenta dans le concept d'aménagement illustré sur la carte en page 4 du bulletin No. 2. Une carte illustrant ce concept alternatif tel que suggéré par ce groupe est ci-jointe.

4. L'interprétation

- Les commentaires fournirent un grand nombre de suggestions très spécifiques à savoir comment les différentes propositions du concept pourraient être présentées aux visiteurs du parc. Ces suggestions étaient principalement des exemples de matériel visuel qui pourrait être utilisé tel que des cartes et des tableaux généalogiques.
- Quelques commentaires suggérèrent une interprétation audiovisuelle de l'histoire acadienne avant d'arriver à l'église commémorative.

- Quelques gens de l'endroit apparurent inquiets sur la possibilité de transformer un parc historique national en un lieu de pèlerinage qui ne ferait peut-être pas bon accueil aux gens d'autres milieux culturels. On suggéra qu'une interprétation factuelle de l'expulsion serait nécessaire.
- D'autres commentaires demandèrent encore d'autre consultation publique lorsque la planification interprétative détaillée est entreprise.
- Quelques commentaires mentionnèrent un désir d'avoir des guides costumés sur les lieux.
- L'animation ne fut pas considérée par certains comme une manière appropriée pour interpréter le style de vie acadien d'avant l'expulsion.

5. L'aire des services d'accueil

- Une couple de commentaires recommandèrent d'améliorer le style architectural du complexe du magasin de souvenirs et de l'édifice de l'administration.
- Certaines gens s'inquiétaient au sujet de la sécurité de la traverse du chemin.
- On enregistra aussi des suggestions à savoir ce que le comptoir de vente interprétatif devrait vendre aux visiteurs. Celles-ci inclurent des livres, des disques, des objets artisanaux, des souvenirs, des publications et des renseignements généraux représentant la culture acadienne en accord avec les thèmes du parc. Les gens pensèrent aussi que ceci serait une façon fort efficace de montrer aux visiteurs que la culture acadienne est encore en vie dans les Maritimes, c'est-à-dire, le matériel vendu proviendrait de différentes communautés acadiennes.

- Quelques personnes pensèrent qu'un restaurant ou des mets acadiens seraient servis formerait une partie essentielle de l'expérience du parc.
- Plusieurs Acadiens indiquèrent que le parc historique national de Grand-Pré était d'intérêt pour près de 3 millions d'Acadiens en Amérique de Nord.

6. L'exposition d'orientation

- Une couple de commentaires enregistrés durant la journée d'accueil à Grand-Pré suggérèrent un centre d'accueil avec matériel audiovisuel (diapositives et films) pour orienter les visiteurs à leur tournée du parc et aux différentes histoires y étant racontées.

7. Le sentier pédestre

- Certains commentaires indiquèrent une objection à la façon indirecte pour amener les visiteurs à l'église commémorative, l'élément majeur de la tournée, alors que d'autres suggérèrent une route circulaire, dans la même veine que celle proposée par le groupe d'Acadiens de Moncton.
- Les commentaires répétèrent le besoin pour des sentiers avec une surface plus uniforme pour la sécurité et la commodité de tous les visiteurs.

8. Le pavillon

- Une couple de commentaires recommandèrent une installation mieux équipée incluant des vestiaires pour lui permettre d'être utilisée plus efficacement comme scène pour différents événements et spectacles.
- Un commentaire exprima un souci au sujet de la possibilité que le pavillon puisse devenir un centre culturel avec trop d'activités y prenant place.

- Les commentaires suggérèrent différents emplacements pour le pavillon: dans le coin sud-ouest des jardins d'agrément (près de la forge) au lieu de son emplacement proposé au nord-est, et dans le coin sud-est des jardins (près de la traverse de voie ferrée du chemin Grand-Pré et des étangs).

9. L'exposition sur Herbin

- Les commentaires d'un groupe acadien suggérèrent que Herbin soit commémoré à la croix en pierre et que le rôle joué par les Acadiens qui érigèrent l'église, la statue de Notre-Dame de l'Assomption et la croix de la déportation, soit commémoré par une plaque à l'extérieur de l'église commémorative. Ceci était en contraste avec la proposition de Parcs Canada de combiner les deux à un emplacement.

10. L'exposition sur Évangéline

- Un commentaire appuya l'idée de déplacer le monument à Longfellow près de la statue d'Évangéline.
- Un groupe acadien (voir la carte ci-jointe) proposa de garder le monument à Longfellow à son emplacement actuel et d'utiliser l'exposition sur Évangéline comme introduction à la statue d'Hébert.

11. L'église commémorative

- Plusieurs commentaires appuyèrent la création d'une atmosphère commémorative pour l'interprétation de l'histoire de l'expulsion.
- Les commentaires suggérèrent des techniques et des objets spécifiques qui pourraient être utilisés pour atteindre ce but tels que le vitrail, des reproductions de peintures sur l'expulsion, la proclamation de Winslow, des faits et des chiffres reliés à l'événement.

- Les commentaires indiquèrent aussi le besoin pour d'autre consultation publique et une coopération avec des spécialistes acadiens pour produire et réaliser le plan interprétatif pour l'église.
- Les commentaires demandèrent d'enlever le matériel non-acadien exposé à l'intérieur de l'église.
- Tout le monde était en faveur d'enlever aussitôt que possible les objets exposés qui nuisent à une atmosphère commémorative.

12. Le théâtre audio-visuel

- Un commentaire suggéra que la structure devrait être convenable pour des représentations à l'année longue.
- Il y eut une recommandation pour que le théâtre soit construit près de l'entrée (possiblement au site du pavillon) au lieu de l'emplacement proposé (passé l'église derrière le verger).
- Un groupe acadien suggéra que le théâtre soit placé près de l'église commémorative. Ils suggérèrent aussi qu'il soit utilisé pour tous les thèmes et les histoires du parc, pas seulement pour l'interprétation du premier thème majeur, le style de vie acadien d'avant l'expulsion, tel que proposé dans le concept d'aménagement.

13. La section ouest du parc

- Plusieurs commentaires suggérèrent une représentation actuelle de la construction de digue dans ses différentes phases et une maquette qui marche.
- Les commentaires indiquèrent un intérêt à voir l'agriculture acadienne représentée dans l'aire près de la forge.
- On suggéra plusieurs fois que des bâtiments acadiens soient reconstruits dans cette aire du parc, à cause de leur potentiel pour refléter la culture et le style de vie des Acadiens dans le bassin des Mines avant l'expulsion. D'autres pensèrent qu'il n'y avait pas suffisamment d'information pour permettre que cela prenne place.

- Certains désapprouvèrent de tout usage interprétatif de la section ouest du parc, en particulier l'animation, étant donné que cela n'était pas vu comme approprié pour le cadre d'ensemble du parc. Ils mirent aussi en question la présence de la forge.

14. L'exposition sur la survivance des Acadiens

- On souligna que l'interprétation devrait être orientée davantage vers le retour des Acadiens en Nouvelle-Écosse plutôt que dans toutes les provinces maritimes.

15. Les vieux saules

- Les commentaires indiquèrent un besoin pour déterminer l'âge de ces arbres, assurer leur plus longue vie possible et propagation dans le parc.

16. Le vitrail

- La plupart des commentaires reçurent ce possible projet avec beaucoup d'enthousiasme et indiquèrent le besoin qu'il soit d'une haute qualité artistique.
- Une couple de commentaires mirent en question la conformité, d'un point de vue historique, d'installer un vitrail au-dessus de l'entrée de l'église commémorative.

17. La croix de la déportation

- Les commentaires donnèrent un vif appui à la facilitation de l'accès à la croix de la déportation.
- Les commentaires des résidents de l'endroit signalèrent des problèmes de sécurité pour les visiteurs et le bétail avec le sentier pédestre proposé.

- Certains commentaires suggérèrent des solutions aux problèmes de sécurité telles qu'une "barrière de bétail" ou "barrière Texas". D'autres proposèrent une route d'accès et un mode de transport alternatifs tels qu'à partir de Horton Landing et par voiture avec terrain de stationnement aménagé.

18. La réalisation du plan

- Quelques personnes identifièrent comme un manque d'information important le fait qu'aucun horaire pour la réalisation des propositions contenues dans le concept n'ait été préparé. Ils étaient d'avis qu'un horaire provisoire aurait dû au moins être proposé. Ils pensaient aussi que les différents projets devraient être priorisés quant à leur date de commencement.

Tous les commentaires publics détaillés sur le concept d'aménagement proposé présenté dans le bulletin No. 2 seront analysés par l'équipe de planification et, lorsque possible, incorporés dans le plan de gestion final à être recommandé pour l'approbation du Ministre.

C) COMMENTAIRES SUR LES AUTRES QUESTIONS RELATIVES
A L'OPÉRATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL DE GRAND-PRÉ:

1. Les termes et conditions du contract

Les groupes acadiens ont utilisé les termes et les conditions établis dans un contrat signé entre "La Société Nationale l'Assomption" et le Gouvernement du Canada en 1956 comme base pour leurs demandes. Plusieurs groupes ont allégué que Parcs Canada n'a pas respecté en entier ce contrat de par le passé, spécialement comme il est relié aux questions suivantes:

- a) que tous les guides employés au parc historique national de Grand-Pré soient entièrement bilingues;
- b) que le caractère acadien du parc soit établi à nouveau, c'est-à-dire, que tous les expositions ou articles étant reliés aux Planters et aux Loyalistes soient enlevés du parc aussitôt que possible; et
- c) qu'une apparence strictement bilingue du parc, y compris le comptoir de vente, soit établie et maintenue.

2. L'interprétation de l'histoire acadienne au parc historique national de Grand-Pré

Plusieurs personnes commentèrent que l'information fournie par les guides au parc historique national de Grand-Pré n'était pas toujours exacte et objective. Les Acadiens étaient d'avis que des guides incorrectement entraînés ne présentaient pas la réalité historique du parc. Certains remarquèrent que trop d'importance était placée sur l'histoire fictive d' "Evangeline" de Longfellow. On recommanda aussi que les guides aient une connaissance des Acadiens d'aujourd'hui. On exprima aussi un besoin pour une interprétation mieux balancée et plus exacte.

3. Le comptoir de vente - l'association coopérante

La plupart des groupes qui présentèrent des mémoires ainsi que plusieurs individus qui assistèrent aux journées d'accueil demandèrent à Parcs Canada de reconsidérer sa récente décision de ne pas accorder l'opération du comptoir de vente du parc à une association coopérante composée de personnes acadiennes. Plusieurs arguments appuyant la demande des Acadiens furent présentés à Parcs Canada.

4. Un comité consultatif acadien

On recommanda qu'un comité consultatif acadien soit établi pour conseiller Parcs Canada sur des questions regardant l'aménagement et l'interprétation des parcs et lieux historiques nationaux reliés à l'histoire acadienne.

5. L'emploi d'Acadiens dans des postes importants de Parcs Canada

Les Acadiens exprimèrent, qu'afin pour eux d'être entendus et d'avoir leurs opinions considérées, il y avait un besoin pour les Acadiens de détenir des postes importants à l'intérieur du bureau de la région Atlantique de Parcs Canada.

Autres commentaires et recommandations

- a) On recommanda que Parcs Canada établisse une administration séparée responsable pour l'interprétation de l'histoire acadienne et pour l'aménagement des parcs et lieux historiques acadiens. On recommanda que cette administration séparée soit composée de personnes dont le français est leur première langue et avec une connaissance en profondeur de l'histoire acadienne.
- b) Un individu mit en question la destruction il y a environ dix ans, d'une vieille maison acadienne, datant croyait-on de la période 1765, et qui avait été déplacée au parc par un ancien directeur du parc.
- c) Une organisation commenta que les objets exposés au lieu historique national de la survivance des Acadiens avaient donné trop d'importance aux Acadiens du Nouveau-Brunswick, contenaient des inexactitudes et manquaient de renseignements sur les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

- d) On recommanda que le drapeau acadien flotte au parc durant 1984, étant donné que cette année marque le centenaire du drapeau.

La deuxième ronde de journées d'accueil pour discuter du concept pour le parc historique national de Grand-Pré fut un véritable succès. Plusieurs personnes assistèrent et restèrent longtemps en général; les discussions constructives tenues dans une atmosphère agréable s'avérèrent une expérience enrichissante pour tous et produisirent des résultats fort positifs.

A part les nombreux individus, plusieurs groupes furent représentés à la session de Grand-Pré: la "Women's Institute", la Société Historique de Wolfville, la Chambre de Commerce de Wolfville, et la Fédération Acadienne de la Nouvelle-Écosse (Halifax).

Cinq organisations acadiennes présentèrent des mémoires durant la journée d'accueil à Saulnierville: le Centre acadien de l'Université Sainte-Anne (Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse), le Comité Régional de Clare de la Fédération Acadienne de la Nouvelle-Écosse (F.A.N.E.), le Comité Régional d'Argyle de la F.A.N.E., la Société Historique Acadienne de Pubnico-Ouest, et le Réveil de Pombcoup (Pubnico-Ouest).

La Société Nationale des Acadiens, représentant tous les Acadiens des Provinces Maritimes fut parmi les trois associations qui organisèrent une conférence de presse à Moncton juste avant la journée d'accueil. Les deux autres groupes étaient la F.A.N.E. et l'Association des Sociétés Historiques Acadiennes de la Nouvelle-Écosse. Les deux premières organisations présentèrent aussi des mémoires à la journée d'accueil, s'ajoutant ainsi à un mémoire préparé par un groupe d'Acadiens de la région de Moncton et à une couple de mémoires présentés par des individus intéressés.

Finalement, quatre mémoires furent présentés à Chéticamp à une journée d'accueil retardée par un blizzard de l'Île du Cap-Breton. Les organisations acadiennes suivantes furent représentées: la Comité Régional de Chéticamp de la F.A.N.E., le Comité Régional de Richmond de la F.A.N.E., l'Association des Sociétés Historiques Acadiennes de la Nouvelle-Écosse, et la Société St-Pierre.

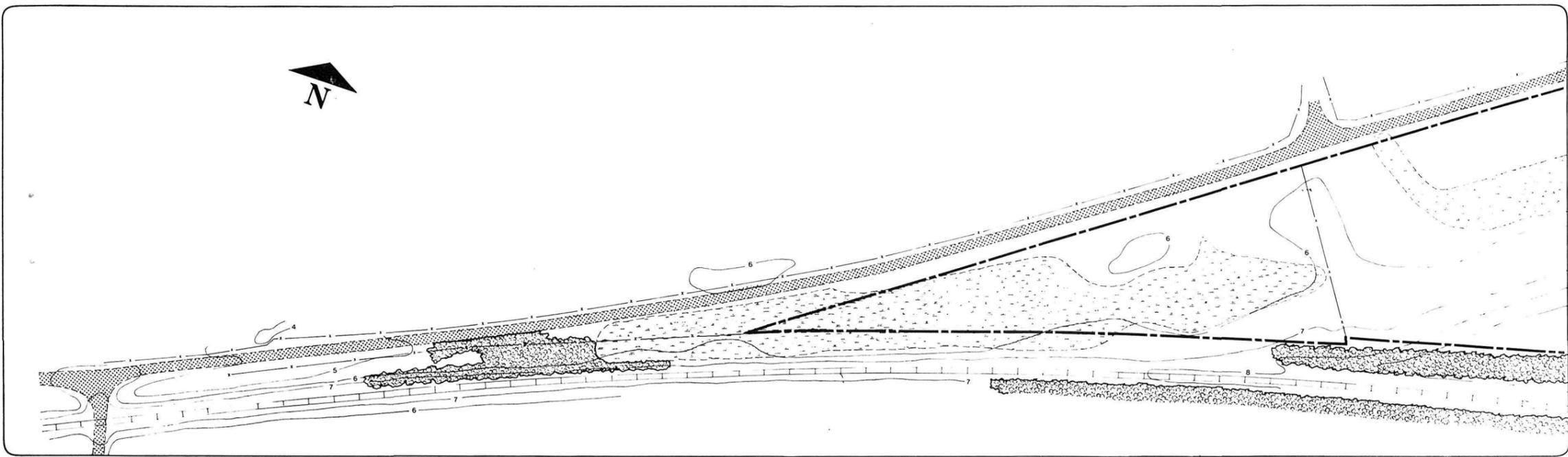
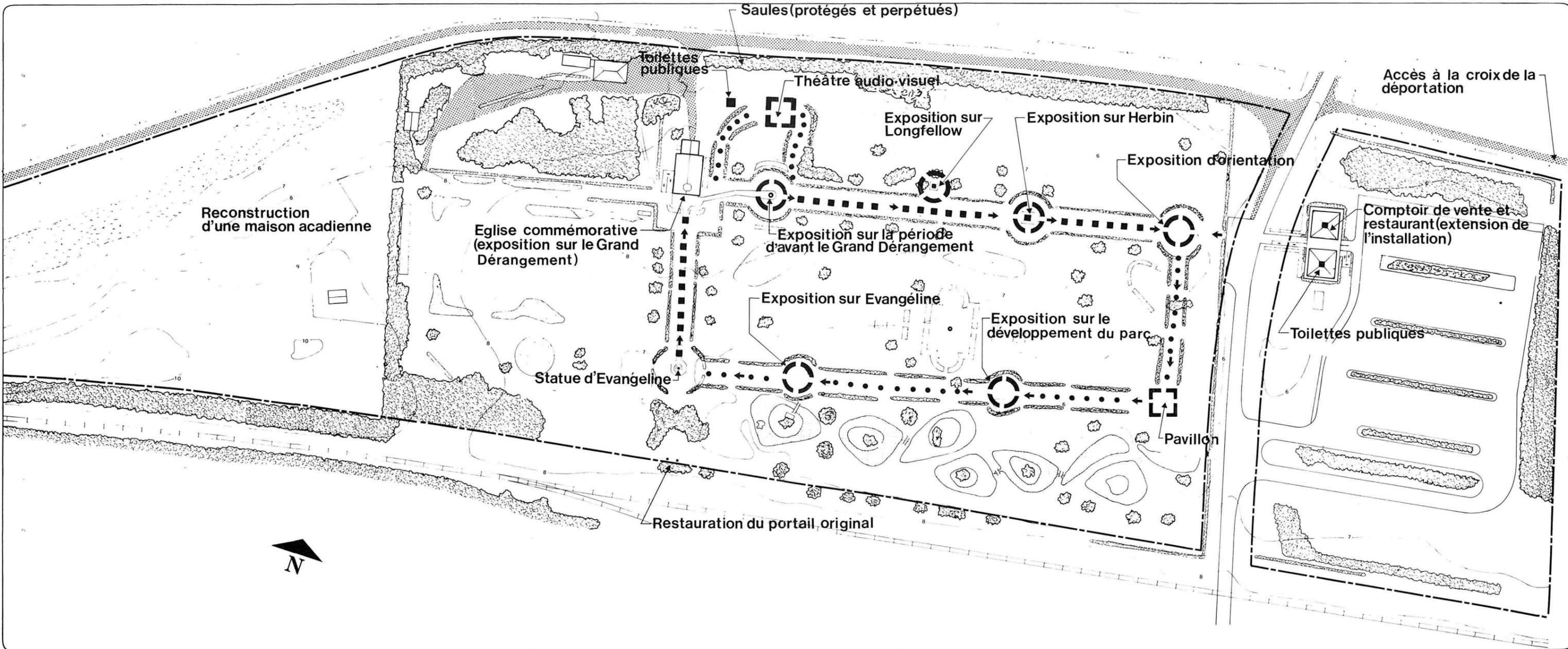
Parcs Canada est très reconnaissant envers toutes les personnes qui prirent le temps et firent l'effort de participer à cette phase du processus de la planification de la gestion.

Tous les commentaires publics sont en train d'être analysés attentivement par l'équipe de planification.

Vous pourriez être contactés de nouveau si des changements importants au concept proposé sont recommandés par l'équipe de planification par suite de cette analyse. Autrement, vous pouvez vous attendre à voir le plan de gestion final au début de l'année prochaine.

Un rapport complet de tous les commentaires publics reçus sera disponible en français et en anglais dans un proche avenir. Quiconque aimerait en recevoir une copie devrait écrire à:

M. Claude DeGrâce
Directeur
PARC HISTORIQUE NATIONAL DE GRAND-PRÉ
Grand-Pré, Nouvelle-Écosse
BOP 1M0



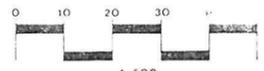
**Parc historique national de
GRAND-PRÉ**

Une alternative au concept d'aménagement proposé par Parcs Canada telle que suggérée par un groupe d'Acadien-s-es de la région de Moncton

-  Exposition sur le site
-  Nouvelle structure améliorée
-  Nouveau sentier
-  Sentier actuel amélioré

* La carte identifie seulement les suggestions contenues dans la soumission écrite

 Parcs Canada  Parks Canada

 1 500